

## NATATHLON

**Samedi 29 janvier et dimanche 30 janvier 2011**

**Samedi 19 février et dimanche 20 février 2011**

**Samedi 19 mars et dimanche 20 mars 2011**

Compétition qualificative au Trophée Benjamins « Lucien ZINS »

Bassin :                    **25 mètres – 6 couloirs**

Lieu :                    **1 poule minimum par district (5)**

Catégories concernées :

- **12 – 13 ans (98-99)**

Epreuves :

800 nage libre – 400 4 nages – 100 nage libre – 50 dos – 50 papillon – 50 brasse

Les nageurs participent au maximum selon leur choix à **3 épreuves** lors de chaque étape et peuvent nager à chaque étape aux mêmes épreuves.

Pour être classé et pour participer au trophée « Lucien Zins », **il faut avoir nagé l'ensemble des 6 épreuves**, les meilleures cotations de chaque épreuve seront retenues pour établir le classement national et 160 nageurs seront qualifiés.

Les 120 suivants de l'Interrégion seront qualifiés pour la finale Interrégionale.

Pour le Trophée « Lucien Zins » et la finale Interrégionale les épreuves seront :

400 nage libre – 200 4 nages – 100 nage libre – 50 dos – 50 papillon – 50 brasse

Programme :

1 ère étape – 1 ère réunion	1 ère étape – 2ème réunion
800 m nage libre filles 50 m papillon garçons et filles 50 m brasse garçons et filles 100 m nage libre garçons et filles 400 m 4 nages garçons	800 m nage libre garçons 50 m dos filles et garçons 400 m 4 nages filles

2ème étape – 1 ère réunion		2ème étape – 2ème réunion	
800 m nage libre garçons 50 m dos filles et garçons 400 m 4 nages filles		800 m nage libre filles 50 m papillon garçons et filles 50 m brasse garçons et filles <b>100 m nage libre garçons et filles</b> <b>400 m 4 nages garçons</b>	
3ème étape – 1 ère réunion		3ème étape – 2ème réunion	
400 m 4 nages filles et garçons 50 m dos filles et garçons 50 m brasse filles et garçons 50 m papillon filles et garçons		800 m nage libre filles 100 m nage libre filles et garçons 800 m nage libre garçons	

Engagements :

Date limite :

***Le lundi 3 janvier 2011, pour la première étape.***

***Le jeudi 3 février 2011, pour la deuxième étape.***

***Le jeudi 3 mars 2011, pour la troisième étape.***

Droits d'engagements fixés à 20 € par nageur pour les 3 étapes.

**Chaque club participant (sauf l'organisateur) à une compétition est tenu de présenter au minimum un Officiel.**

Récompenses :

A l'issue des 3 étapes et sur un classement NATATHLON (addition des points de la meilleure cotation de chaque épreuve), médailles aux 3 premiers (Filles et Garçons), cadeaux aux 5 premiers (Filles et Garçons). Les récompenses seront remises lors des championnats régionaux d'été.

Résultats :

L'organisateur adresse par mail les résultats de la compétition au responsable informatique : Patrice PAYEN.